

Comptabilité - Exercice 2000 - Crédits complémentaires par reprise sur les comptes de dépenses imprévues

M. LE MAIRE, Rapporteur : Il est proposé au Conseil Municipal de doter certaines lignes de compléments de crédits.

Les compléments de crédits demandés en dépenses qui s'élèvent à 855 505 F, seront nécessaires au bon fonctionnement des services d'ici la fin de l'exercice ou permettront de réaliser certaines opérations en complément de celles inscrites au Budget Primitif. Ils seront financés :

Au Budget Principal :

- pour 143 000 F par transferts de crédits du compte de dépenses imprévues investissement inscrit au chapitre 918 du Budget Primitif 2000.

- pour 712 505 F par transferts de crédits du compte de dépenses imprévues fonctionnement inscrit au chapitre 938 du Budget Primitif 2000.

Ces propositions sont regroupées dans les tableaux ci-joints.

Le Conseil Municipal est invité à :

- approuver les transferts décrits en annexe sur les comptes de dépenses imprévues,

- attribuer les subventions suivantes financées sur les dépenses imprévues :

. 30 000 F à l'Association ABC Echechs,

. 250 000 F à l'Association Julienne Javel,

. 25 000 F à l'Institut des Hautes Etudes de la Défense Nationale de Franche-Comté (IHEDN),

. 40 000 F à l'Association des Directeurs Financiers et du Contrôle de Gestion - Section Collectivités Locales.

Mise en place de crédits complémentaires

Imputation	Opération	Montant demande de crédits complémentaires	Transfert des comptes de dépenses imprévues	
			Investissement Ch. 918	Fonctionnement Ch. 938
Cabinet du Maire - Relations Publiques 92 95 6574 89052 200	Subvention à l'Association des Directeurs Financiers et du Contrôle de Gestion - Section Collectivités Locales pour les 5èmes Assises de la Fonction financière et du contrôle de gestion des Collectivités Locales	40 000		40 000
92 020 6281 200	Adhésion à Observatoire Territoria	11 500		11 500
Communication 92 024 6042 00402 300	Organisation du congrès mondial de généalogie	30 000		30 000
Administration Générale 92 90 614 99169 20500	Sinistre IEN (bâtiment Z) appel de fonds du syndic de la copropriété AGI-BIS (tantièmes Ville)	63 005		63 005
92 71 614 20500	Réfection étanchéité des toitures terrasses de la copropriété 6, rue Picasso (tantièmes Ville)	223 000		223 000
92 020 6574 20500	Subvention à l'Institut des Hautes Etudes de la Défense Nationale de Franche-Comté (IHEDN) pour l'organisation d'une session IHEDN Jeunes	25 000		25 000
Economie-Emploi-Tourisme 92 523 6574 30200	Subvention exceptionnelle de soutien à l'Association Julienne Javel	250 000		250 000

Imputation	Opération	Montant demande de crédits complémentaires	Transfert des comptes de dépenses imprévues	
			Investissement Ch. 918	Fonctionnement Ch. 938
Parc Auto 90 020 2182 511 32000	Remplacement voiture de fonction de M. le Maire	143 000	143 000	
Vie des quartiers et associative 92 025 6574 41070	Subvention à l'Association ABC Echecs pour soutien de diverses actions	30 000		30 000
Bibliothèques 92 321 60225 45000	Bibliothèques - Réaffectation subvention DRAC pour partenariat avec le CHU sur le thème de la poésie	40 000		40 000
	TOTAL BUDGET PRINCIPAL	855 505	143 000	712 505

«**M. VUILLEMIN** : Je voudrais signaler que vous avez trouvé sur vos tables la petite pochette traditionnelle maintenant qui regroupe dans un format de poche toutes les informations utiles sur le budget de la Ville, les services rendus à la population, etc. On fait cela depuis 1995 ou 1996, c'est une excellente chose. Vous l'avez trouvée sur vos tables et cela va être distribué très largement en direction des établissements scolaires et d'une manière générale de tous les relais d'opinions de la Ville.

M. LE MAIRE : Les initiateurs de ce document étant bien entendu Jacques VUILLEMIN et nos services financiers».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte ces propositions.

Récépissé préfectoral du 23 mai 2000.